Saint-Berthevin (53) : un clandestin algérien sous OQTF frappe sa femme enceinte et n’hésite pas à cibler le ventre… Il montre son pénis à des témoins et menace d’en tuer un. 7 mois ferme, il ne s’est pas déplacé au tribunal

28/01/2025 à 18h47



Le 7 août 2024, les policiers interviennent à Saint-Berthevin (Mayenne). Il leur est signalé des violences commises sur une femme.

À leur arrivée, le prévenu, un homme de 32 ans, hurle et se montre très virulent, mais sa conjointe ne souhaite pas qu’il soit interpellé. Sur place, quatre témoins racontent la scène. Ils ont vu le jeune homme attraper sa compagne par les cheveux, lui cracher au visage et la frapper. Il s’est aussi scarifié et son corps portait de multiples plaies (…)

En s’apercevant qu’**une des témoins filmait la scène, le trentenaire a sorti son sexe, a mimé une masturbation** et a menacé de mort un autre témoin qui tentait de s’interposer. Le

prévenu a également porté un coup dans le ventre de sa conjointe, enceinte. (…)

L'enquête montrera qu'il est en situation irrégulière sur le territoire et sous OQTF (…) Le casier judiciaire de ce jeune algérien porte **mention d'une précédente condamnation pour vol avec dégradation**. Une expertise psychiatrique avait été demandée, mais le prévenu ne s'est pas présenté au rendez-vous. (…)

L'avocat de la défense regrette que son client ne se soit pas déplacé pour donner sa version des faits. « C'est sans doute l'OQTF qui explique son absence. »

Le tribunal le déclare coupable de l'ensemble des faits qui lui sont reprochés et le condamne à 7 mois de prison sans aménagement, eu égard à son absence. **Il sera inscrit sur le fichier des délinquants sexuels et devra indemniser les victimes**.

Ouest France

(Merci à Géraldine.)